

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 28 juin 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe TISSOT avec pouvoir à M. Philippe DUVERNOY
M. Karim DJILALI avec pouvoir à Mme Ghénia BENSAOU
Mme Nora ZARLENGA avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Alixia BEAUTÉ excusée
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à Mme Gisèle CUCHET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

DENOMINATION DES RUES DE L'ANCIEN SITE DE L'HOPITAL

Cette délibération a été affichée le : 10 juillet 2024

DENOMINATION DES RUES DE L'ANCIEN SITE DE L'HOPITAL

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Dans le cadre de la reconversion de l'ancien site de l'hôpital de Montbéliard situé au n° 2 rue du Docteur Flamand, celui-ci a fait l'objet, par son propriétaire privé, après avis du Maire, d'un nouvel adressage de voiries à l'intérieur du site nommées : rue André Boulloche côté impair n° 1 au 9, côté pair n° 2 au n° 30 et rue Louis Souvet, côté impair n° 1 au n° 3, côté pair n° 2 au n° 10. Le plan des voiries est annexé à la présente délibération.

L'article L.2121-30 (II) du CGCT dispose que « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

C'est pourquoi, après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal dénomme ces nouvelles voies rue André Boulloche et Louis Souvet conformément au plan annexé à la présente délibération.

Décision du Conseil Municipal

Pour	: 34
Contre	: 0
Abstentions	: 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

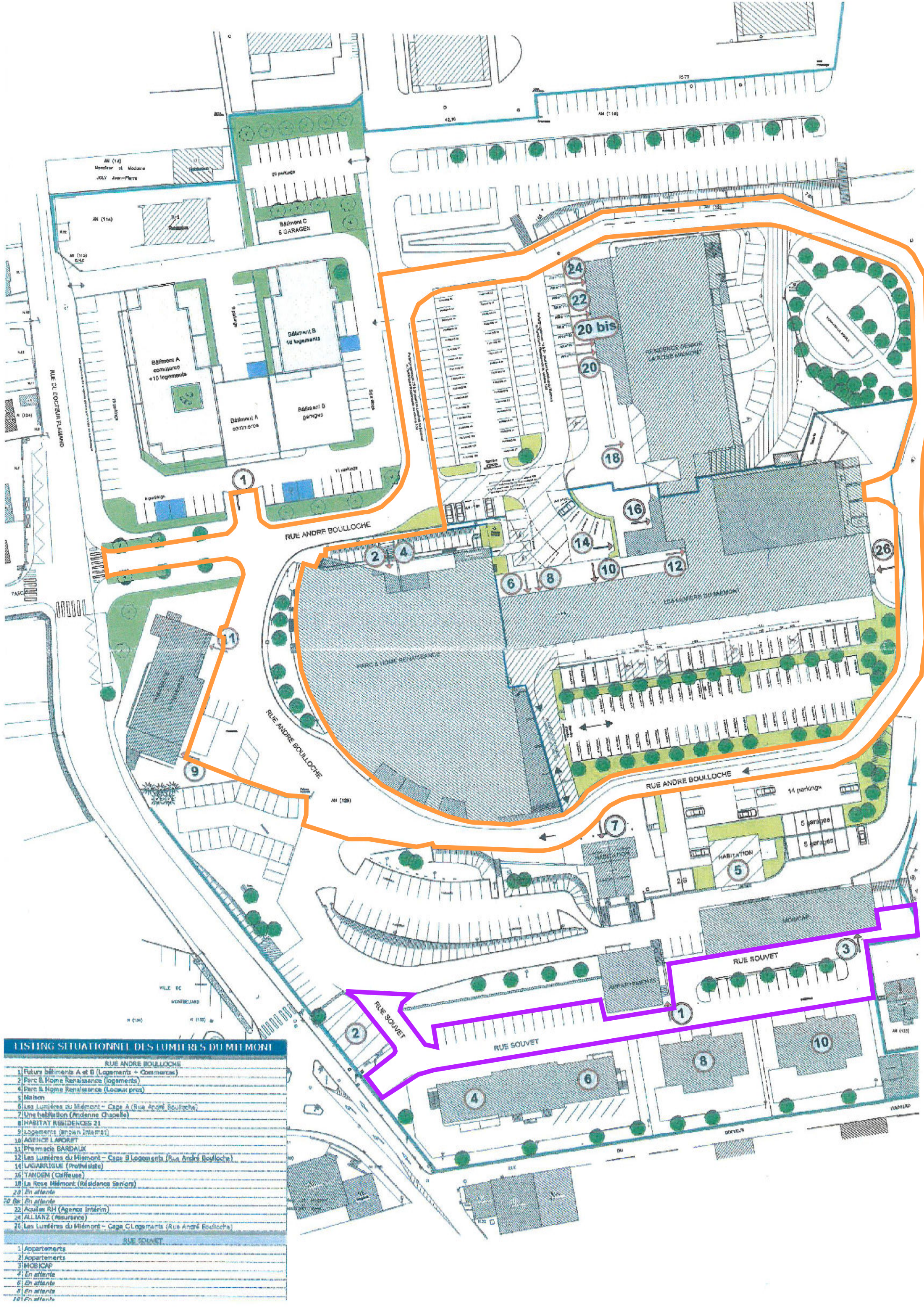
Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 10 juillet 2024



LISTING SITUATIONNEL DES LUMIÈRES DU MIÉMONT	
RUE ANDRÉ BOULLOCHÉ	
1	Futurs bâtiments A et B (Logements + Commerces)
2	Parc & Home Renaissance (Logements)
3	Parc & Home Renaissance (Locaux pros)
4	Maison
5	Les Lumières du Miémont - Case A (Rue André Boulloché)
6	Une habitation (Andenne Chapelle)
7	HABITAT RESIDENCES 21
8	Logements (ancien INAP 81)
9	AGENCE LAPORUIT
10	Pharmacie BARDAUX
11	Les Lumières du Miémont - Case B Logements (Rue André Boulloché)
12	L'AGARRIGUE (Prothésiste)
13	TANDEM (Coiffeuse)
14	La Rose Miémont (Résidence Seniors)
15	En attente
16	En attente
17	Aquiles RH (Agence Intérim)
18	ALLIANZ (Assurance)
19	Les Lumières du Miémont - Case C Logements (Rue André Boulloché)
RUE SOUVET	
1	Appartements
2	Appartements
3	MOBICAP
4	En attente
5	En attente
6	En attente
7	En attente